



Commission
européenne

La politique agricole commune

Une histoire à suivre



de Politique Agricole Commune
Prête pour l'avenir

UN PARTENARIAT ENTRE L'EUROPE ET LES AGRICULTEURS



Agriculture et
développement
rural

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet
via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012

ISBN 978-92-79-23269-5
doi:10.2762/36298

© Union européenne, 2012
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

Cinquante ans d'une riche histoire

En 2012, la politique agricole commune (PAC) souffle les cinquante bougies de sa mise en œuvre. Pendant un demi-siècle, cette pierre angulaire de l'intégration européenne aura permis de sécuriser l'approvisionnement alimentaire et de faire vivre les régions rurales, au bénéfice des citoyens européens.

Lors de sa création, la PAC avait pour but de permettre à la population de bien manger à des prix abordables, tout en veillant à ce que les agriculteurs gagnent correctement leur vie. Cinquante ans plus tard, ces objectifs sont toujours pleinement d'actualité. Au fil des années, l'Union européenne (UE) a adapté la PAC à l'évolution des besoins de la

société. L'histoire de la PAC est celle d'un partenariat dynamique entre les agriculteurs et l'Europe.

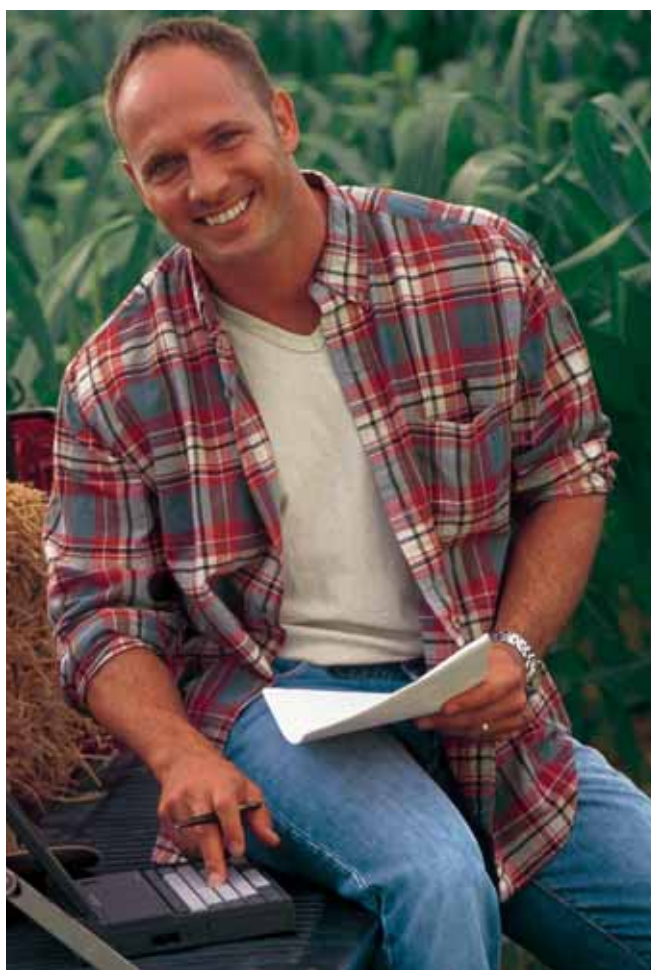
Ce partenariat a évolué avec le temps. La PAC a connu trois phases majeures: conduite de l'Europe depuis la pénurie alimentaire jusqu'à l'abondance; changements et adaptation aux nouveaux défis liés à la durabilité et à l'environnement; renforcement du rôle des agriculteurs dans le développement rural, au-delà de la seule production de denrées alimentaires.

Depuis la naissance de la PAC, trois générations d'agriculteurs se sont succédé au travail de la terre et au soin des animaux. C'est aussi leur histoire. Non seulement

les agriculteurs permettent à un continent de se nourrir, mais ils contribuent désormais aussi à la préservation de nos régions rurales et de nos ressources naturelles, dans notre intérêt à tous. Ils jouent également un rôle central dans la revitalisation des campagnes et de l'économie rurale.

Une nouvelle réforme de la PAC est actuellement en cours. Le but est de renforcer la compétitivité et la durabilité de l'agriculture et des zones rurales au sein de l'UE. Cette nouvelle politique apporte une réponse aux défis économiques, environnementaux et territoriaux auxquels l'Europe fait aujourd'hui face.

Les jalons de l'histoire de la politique agricole commune



- 1957** **Le traité de Rome institue la Communauté économique européenne** (prédécesseur de l'actuelle UE), qui réunit six pays d'Europe occidentale. Il est prévu que la PAC devienne une politique commune, l'objectif étant de permettre aux citoyens européens de se nourrir à des prix raisonnables tout en assurant un niveau de vie équitable aux agriculteurs.
- 1962** **Naissance de la politique agricole commune (PAC).** Son but fondamental est de garantir aux agriculteurs de bons prix pour leurs produits. La production alimentaire augmente d'année en année. Les magasins débordent de denrées alimentaires à des prix abordables. Le premier objectif — la sécurité alimentaire — est atteint.
- 1970-1980** **Maîtrise de la production.** L'agriculture est si productive qu'on produit plus de denrées alimentaires que nécessaire. Les excédents sont stockés et mènent à des «montagnes de nourriture». Des mesures spécifiques sont mises en place afin d'ajuster la production aux besoins du marché.
- 1992** **La PAC passe d'une aide au marché à une aide aux producteurs.** Le soutien des prix est réduit et remplacé par des aides financières directes aux agriculteurs. Ces derniers sont incités à être plus respectueux de l'environnement. La réforme a lieu la même année que le sommet de la Terre à Rio, qui lance le principe du développement durable.
- Milieu des années 1990** **La PAC met davantage l'accent sur la qualité des denrées alimentaires.** De nouvelles mesures sont introduites afin de soutenir les investissements agricoles, la formation ainsi que l'amélioration des techniques de transformation et de commercialisation. Des dispositions sont prises pour protéger les produits traditionnels et régionaux. En parallèle, le premier texte législatif européen sur l'agriculture biologique entre en application.
- 2000** **Le développement rural devient une priorité de la PAC.** L'accent est mis sur le développement économique, social et culturel de l'Europe rurale. Simultanément, le mouvement de réforme entamé dans les années 1990 est poursuivi afin d'inciter les agriculteurs à être plus à l'écoute du marché.
- 2003** **Une réforme de la PAC rompt le lien entre subventions et production.** Les agriculteurs sont davantage tournés vers le marché. Compte tenu des contraintes spécifiques à l'agriculture européenne, ils reçoivent une aide au revenu. En contrepartie, ils doivent respecter des normes strictes en matière de sécurité alimentaire, d'environnement et de bien-être animal.
- Milieu des années 2000** **La PAC s'ouvre sur le monde.** L'UE devient le plus grand importateur mondial de produits agricoles en provenance des pays en voie de développement, avec un volume d'importations supérieur à celui des États-Unis, du Japon, de l'Australie et du Canada réunis. En vertu de l'initiative «Tout sauf les armes», l'UE a libéralisé l'accès à son marché pour l'ensemble des pays les moins avancés. Aucun autre pays développé ne garantit une ouverture et des engagements de ce type, avec un accès réel au marché pour les agriculteurs des pays en voie de développement.
- 2007** **La population agricole de l'UE est multipliée par deux à la suite des élargissements de 2004 et de 2007,** avec l'arrivée de douze nouveaux pays. Dix-huit ans après la chute du mur de Berlin, l'Union européenne compte vingt-sept États membres et plus de 500 millions de citoyens. Le paysage agricole et rural de l'Union européenne s'en trouve transformé.
- 2011** **Une nouvelle réforme de la PAC vise à renforcer la compétitivité économique et écologique** du secteur agricole, à promouvoir l'innovation, à lutter contre le changement climatique ainsi qu'à soutenir l'emploi et la croissance dans les zones rurales.

La qualité pour les **citoyens**, l'équité pour les **agriculteurs**

En 1957, six pays créent la Communauté économique européenne (CEE) (précurseur de l'UE). Dès son lancement en 1962, la PAC entend rétablir la capacité de l'Europe à nourrir sa propre population. Mais l'abondance devient trop-plein et engendre des excédents. Des mesures pour contrôler la production sont prises à compter des années 1980. L'accent est mis sur la qualité des produits, la sécurité alimentaire et des prix raisonnables, avec une volonté d'aller vers un plus grand respect de l'environnement, plus d'équité et plus d'efficacité. Le fait que l'UE soit le plus grand acteur des marchés agricoles mondiaux va de pair avec des responsabilités supplémentaires.

Le traité de Rome

L'Union européenne a été construite sur les ruines et les cendres de la guerre. Les six pays signataires du traité de Rome de 1957 se sont juré que plus jamais l'Europe ne

connaîtrait la faim ayant marqué l'après-guerre. Malgré une réduction de la pénurie, des produits alimentaires de base ont continué à être soumis au rationnement dans certains pays d'Europe occidentale jusque dans les années 1950.

La chose est difficile à imaginer aujourd'hui; pourtant, c'était là une réalité quotidienne pour beaucoup de nos parents et grands-parents.



Un modèle à suivre

La PAC a été la première politique entièrement intégrée de l'UE et la seule pendant des années. Elle a préparé la voie au marché unique européen mis en place trente ans plus tard, en 1992. Du fait de son système de prix unique, la PAC a créé sa propre monnaie, un lointain ancêtre de l'euro nommé «unité de compte» (UC). Lors de sa création en 1962, une UC valait un dollar des États-Unis.



Sicco Mansholt: le père de la PAC

Agriculteur et homme politique néerlandais, Sicco Mansholt a été le principal artisan de la politique agricole européenne. Il en a porté les éléments clés, fondés sur les prix garantis et la solidarité financière des États membres, lors du marathon des négociations conclues en 1962. Clairvoyant, Mansholt a tiré en 1968 la sonnette d'alarme concernant les excédents à venir et la nécessité d'agir sans délai pour moderniser l'agriculture et en accroître l'efficacité.

La première génération de la PAC

Aux premières heures de la PAC, de nombreux petits agriculteurs de la génération d'après-guerre travaillaient encore leurs vaches à la main et fauchaient manuellement. Pour eux, comme pour le reste de la société, le souvenir de la pénurie et des files d'attente devant les boutiques était encore vivace. Les subventions de la PAC les ont aidés à acheter des équipements, à rénover les bâtiments de leur exploitation et à se procurer de meilleurs engrais et semences. Des revenus plus élevés leur ont permis d'emprunter auprès des banques afin de développer leur activité. La production alimentaire a augmenté. Cependant, la vie à la campagne demeurait difficile. Les agriculteurs prenaient de l'âge, et leurs enfants étaient réticents à l'idée de prendre la relève.



Maîtrise de la production

Aidés par des prix minimaux garantis, les agriculteurs en sont arrivés, dans les années 1970, à produire des quantités de denrées alimentaires supérieures aux besoins. Cela a engendré des excédents à la fois coûteux et politiquement embarrassants. À partir du début des années 1980, des mesures ont été prises afin de réajuster la production aux besoins du marché. En 1984, un premier pas a été franchi dans la limitation des excédents avec l'instauration de quotas sur la production laitière. En 1992, aux termes d'une refonte majeure de la PAC, l'UE a choisi de remplacer l'aide au marché par l'aide aux producteurs.



Normes en matière de bien-être animal

Une nourriture saine ne saurait provenir que d'animaux en bonne santé et bien traités. Des normes européennes en matière de bien-être animal ont été instaurées afin d'éviter la douleur et les souffrances infligées aux animaux de ferme, que ce soit lors de l'élevage ou au cours du transport depuis l'exploitation jusqu'au marché. Le bétail et les volailles doivent disposer d'un espace de vie minimal, tandis que les agriculteurs sont incités à revenir à des méthodes où les animaux sont libres de se déplacer dans un cadre naturel.



La qualité en ligne de mire

La qualité est également placée au cœur de la PAC. Désormais, on applique les normes de qualité et de production les plus élevées, ainsi que des contrôles phytosanitaires et de santé animale très stricts. Dès lors, les 500 millions de citoyens européens consomment la nourriture la plus sûre du monde et bénéficient d'une traçabilité ininterrompue depuis la ferme jusqu'à la table. Des mesures sont mises en œuvre pour protéger et promouvoir les produits traditionnels et régionaux. L'agriculture biologique est encouragée. La PAC a permis de maintenir le prix des produits alimentaires à un niveau raisonnable. De nos jours, une famille moyenne consacre 15 % de son budget à la nourriture, contre 30 % il y a cinquante ans. Cette baisse résulte de l'augmentation des revenus, mais aussi du fait que les agriculteurs ont amélioré leur compétitivité et leur productivité.

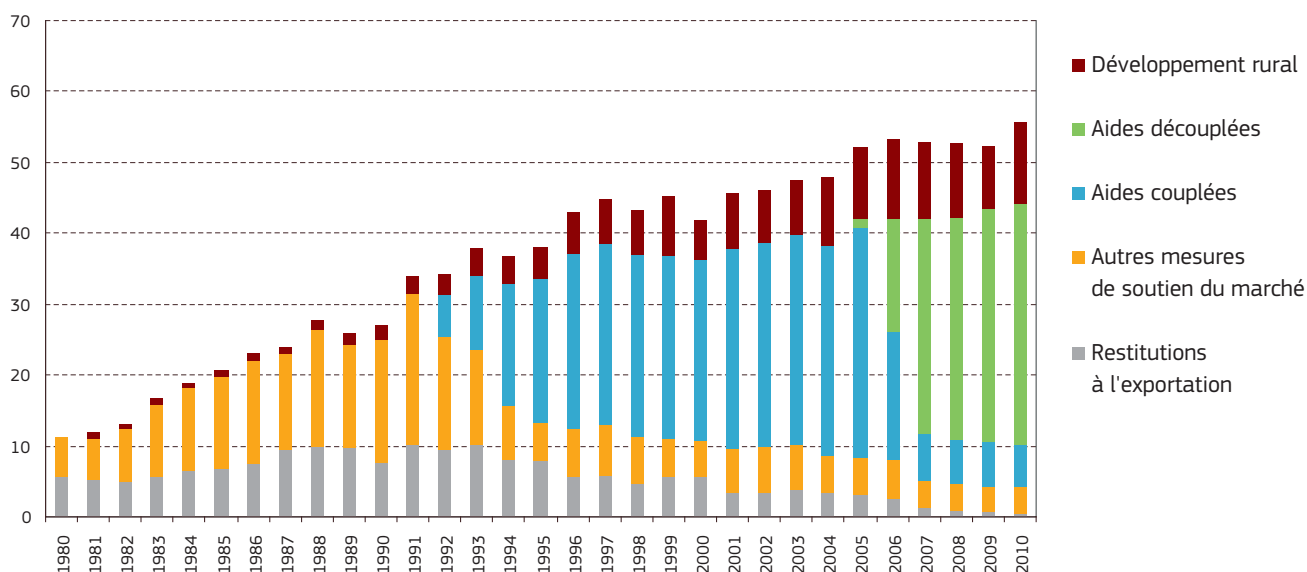


Le coût de la PAC

En tant que politique commune intégrée, la PAC est financée sur le budget annuel de l'UE. À titre de comparaison, d'autres domaines comme les soins de santé ou l'éducation sont en grande partie pris en charge par les gouvernements nationaux des États membres. Lors de son lancement, il y a cinquante ans, la PAC représentait le plus grand poste de dépenses du très modeste budget de l'UE. Aujourd'hui, les dépenses cumulées de l'agriculture et du développement rural s'élèvent à quelque 55 milliards d'euros par an, soit environ 45 % du budget total de l'UE. Après un pic à 72 % du budget européen en 1984, les dépenses de la PAC n'ont pas cessé de diminuer. Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre.

L'évolution des dépenses de la PAC de 1980 à 2010

en milliards d'euros (prix courants)



Une exploitation responsable et durable des ressources naturelles

En 1992, un important train de réformes de la PAC charge les agriculteurs de veiller à la protection de l'environnement et à la durabilité de l'agriculture. Les agriculteurs accomplissent une mission de service public au bénéfice de tous en conservant la beauté des paysages et en entretenant notre patrimoine rural, par exemple. Les agriculteurs rejoignent les rangs de la lutte contre le changement climatique. Le recours aux technologies leur permet d'agir en faveur de l'écologie et d'améliorer leur compétitivité.

Une approche équilibrée

La demande alimentaire mondiale devrait augmenter de 40 % d'ici à 2050, ce qui signifie que l'Europe doit produire plus. Mais pas à n'importe quel prix. La réforme de 1992 charge les agriculteurs de veiller à la préservation des espaces ruraux et de leur biodiversité, ainsi que d'utiliser nos ressources naturelles, le sol, l'air et l'eau, avec prudence. Dans la pratique, cette approche est appelée à se traduire sous la forme de mesures comme la diversification des cultures, la conservation de pâturages permanents et une production moins intensive.



La deuxième génération de la PAC

Pour les agriculteurs de la deuxième génération de la PAC, la vie a été différente, mais pas plus facile pour autant. Ceux qui ont pris la suite de leurs parents ont été confrontés à des réalités nouvelles. Les agriculteurs produisaient trop, engendrant des excédents. Un processus de réforme a été lancé pour équilibrer l'offre et la demande. Dans les années 1990, la qualité des denrées alimentaires, la sécurité alimentaire et le bien-être animal étaient au cœur des préoccupations. C'est aussi à cette période que les agriculteurs ont pris conscience de leurs responsabilités additionnelles comme la protection de l'environnement ou l'exploitation prudente et durable des ressources naturelles.



Le défi de l'agriculture durable

Le principe du développement durable a été adopté au sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Il a ensuite été intégré dans toutes les politiques de l'Union, y compris la politique agricole. De ce fait, les agriculteurs ont été soumis à de nouvelles obligations censées servir l'intérêt général, en fournissant à tous des biens publics sous la forme d'espaces ruraux bien entretenus, d'une biodiversité florissante, d'une utilisation raisonnée des ressources naturelles, ces obligations portant également sur la conservation des sites et objets culturels. Les agriculteurs ne peuvent pas répercuter les coûts engendrés par ces services rendus à la société sur leurs prix de vente. Afin de les rémunérer pour la fourniture de biens publics, l'UE octroie aux agriculteurs une aide au revenu.



Les agriculteurs et le changement climatique

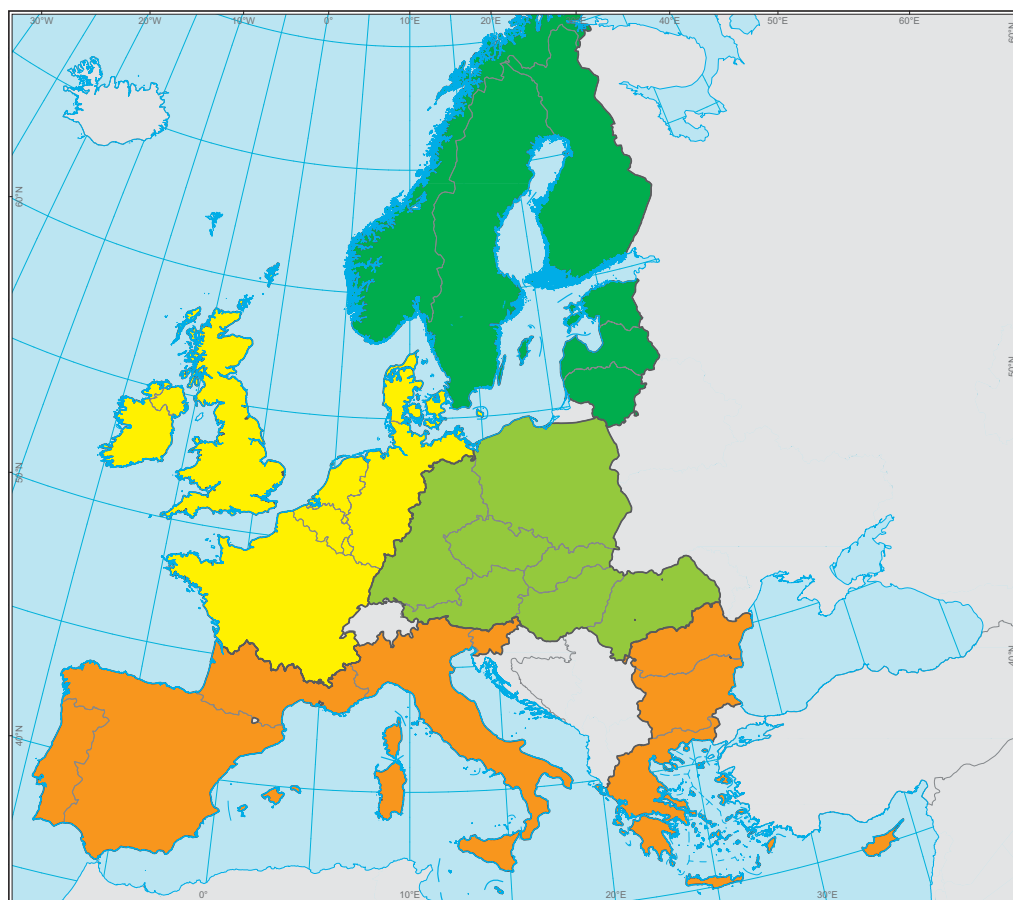
Les signes concrets du changement climatique ont donné lieu à une prise de conscience: ce qui semblait constituer une lointaine menace est déjà une réalité. L'agriculture doit s'adapter à l'évolution des régimes météorologiques et des périodes de végétation, ainsi qu'aux catastrophes naturelles plus fréquentes. Des subventions aident les agriculteurs à réduire les émissions de gaz à effet de serre en modifiant le régime alimentaire des animaux d'élevage et en créant des énergies renouvelables sous la forme de biocarburants faits de sous-produits et de résidus. Ils sont des acteurs de la lutte mondiale pour l'atténuation du changement climatique.

Science et technologie

Tout comme pour d'autres secteurs de l'économie européenne, la recherche et le développement constituent un instrument essentiel de la future PAC. Les laboratoires élaborent de nouvelles souches végétales adaptées à l'évolution des conditions de culture. Une efficacité accrue assure une meilleure utilisation de ressources limitées. Les agriculteurs ont recours aux dernières technologies satellitaires et de téléphonie mobile afin d'anticiper les conditions météorologiques. Grâce à l'informatique, ils peuvent gérer les intrants et utiliser ainsi le moins de pesticides chimiques possible. Les compteurs et systèmes de gestion intelligents optimisent la consommation de l'électricité générée par l'énergie éolienne aussi bien à l'échelle de l'exploitation qu'au moment du transport d'électricité vers le réseau de distribution régional ou national. Pour produire plus, à partir de moins, et mieux, la Commission européenne propose de multiplier par deux le budget «Recherche et innovation» de l'agriculture, avec notamment la mise en place d'un nouveau type de partenariat pour l'innovation. Ces fonds financeront des projets de recherche utiles aux agriculteurs et à la vie rurale, comblant le fossé qui sépare les laboratoires de recherche et les champs des agriculteurs.



Changement climatique — Effets possibles sur l'agriculture de l'UE



Source: Direction générale de l'agriculture et du développement rural, sur la base de rapports de l'Agence européenne pour l'environnement et d'études scientifiques du Centre commun de recherche et des États membres.

Cartography: DG AGRI GIS-Team 09/2007
© EuroGeographics for the administrative boundaries

0 250 500 750 km

Zones climatiques de l'Europe

■ Régions occidentales et atlantiques

- ▲ Risques d'inondations
- ▲ Étés plus chauds et plus secs
- ▲ Niveau des mers
- ▲ Risques de parasites et de maladies agricoles
- ▲ Rendement des cultures et des plantes fourragères
- ▼ Santé et bien-être des animaux

■ Europe du Sud et du Sud-Est

- ▼ Disponibilité en eau
- ▲ Risques de sécheresse et de canicule
- ▲ Risques d'érosion des sols
- ▼ Période de végétation, rendement des cultures
- ▼ Superficie optimale des cultures

■ Régions nordiques

- ▼ Pluies estivales
- ▲ Tempêtes hivernales, inondations
- ▲ Durée de la période de végétation, rendements
- ▲ Terres arables appropriées
- ▲ Risques de parasites et maladies

■ Europe centrale

- ▲ Pluies hivernales, inondations
- ▼ Pluies estivales
- ▲ Risques de sécheresse, stress hydrique
- ▲ Risques d'érosion des sols
- ▲ Rendements, variété des cultures

Des **campagnes** vivantes et une **économie** **rurale** dynamique

Les agriculteurs ont toujours joué un rôle central dans la vie rurale, contribuant de manière substantielle à l'économie locale. Le développement rural a été intégré à la PAC en 2000. L'accent est mis sur le développement économique, social et culturel de l'Europe rurale. Ce qui est en jeu, c'est le maintien des campagnes comme lieux de vie, de travail et d'épanouissement.



La troisième génération de la PAC

Les agriculteurs de la génération actuelle sont à la fois agriculteurs, gestionnaires des campagnes et chefs d'entreprise. Les réformes ont conduit les agriculteurs à se tourner davantage vers le marché. Certains d'entre eux transforment les produits à la ferme et les vendent localement, dynamisant l'économie rurale. Les agriculteurs servent les intérêts de leur collectivité par le biais du tourisme rural, de la création de nouvelles entreprises et de la mise en place d'activités culturelles. Ce faisant, ils contribuent à rendre plus sûr l'avenir des générations suivantes d'agriculteurs.

Un avenir pour les jeunes agriculteurs

Aujourd'hui, deux tiers des agriculteurs de l'Union ont plus de 55 ans. Il est nécessaire d'organiser la relève par la jeune génération. À défaut, les conséquences seront sans appel: exode rural, population vieillissant rapidement et nombre insuffisant de jeunes entrant dans le secteur. Étant donné l'importance du passage de relais, la PAC offre des formations et des financements pour inciter les jeunes à s'engager dans l'agriculture.



Les agriculteurs comme chefs d'entreprise

Actuellement, la PAC incite spécifiquement les agriculteurs à devenir des hommes d'affaires, qui mettent directement en vente leurs produits sur le marché et sont à l'écoute des fluctuations de l'offre et de la demande. Ils sont libres de décider de leur production en fonction des projets planifiés et de leurs estimations quant aux achats des consommateurs. Avec le soutien de la PAC, ils peuvent se lancer dans de nouvelles activités comme la vente directe de produits

de la ferme, l'artisanat et les activités culturelles, ou encore des projets de réhabilitation des infrastructures villageoises et rurales et de création d'emplois locaux. Il n'est pas nécessaire que l'activité concernée ait un lien direct avec l'agriculture.

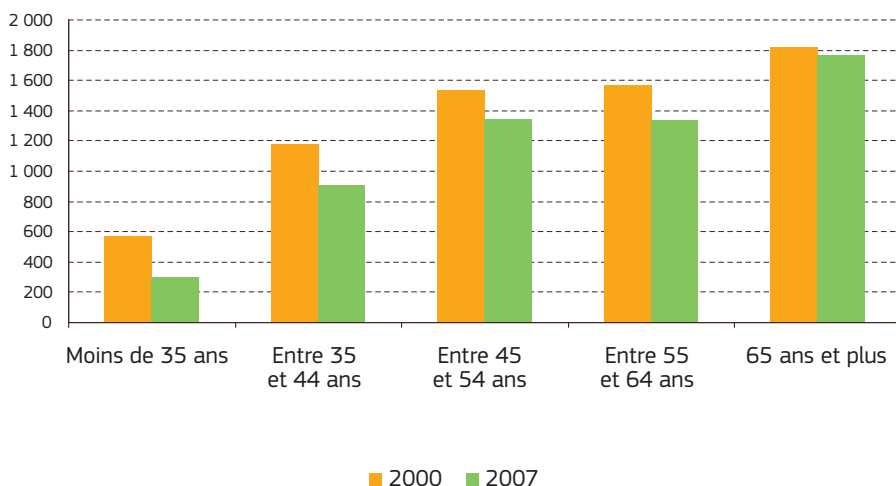
La campagne appartient à tout le monde: le tourisme rural

D'une grande diversité et d'une beauté remarquable, les campagnes et paysages européens sont un lieu de prédilection pour

la détente et les loisirs. Les vacances à la campagne permettent aux populations urbaines de renouer avec des traditions rurales perdues et notamment de profiter d'un environnement propre et de produits frais en provenance directe de la ferme. De nombreuses fermes offrent un hébergement familial confortable dans des annexes rénovées tout en proposant un éventail d'activités liées à la ferme.

Nombre d'exploitations agricoles par âge du dirigeant dans l'EU-15, en 2000 et 2007

(1 000 exploitations)





Aider les petits agriculteurs

Les petits agriculteurs représentent un tiers de la population agricole de l'UE. Alors qu'ils ne cultivent que 3 % de la surface agricole, ils sont en grande partie soumis aux mêmes lourdeurs administratives que les gros exploitants. Un des objectifs du projet de réforme de la PAC est

de simplifier les démarches administratives et les procédures de versement pour les petits agriculteurs, afin qu'ils puissent consacrer plus de temps à l'agriculture et moins aux formalités administratives. Les agriculteurs constituent le premier maillon de la chaîne économique qui permet aux produits alimentaires d'arriver sur nos tables. Cependant, ils sont souvent moins bien organisés que

les transformateurs et les distributeurs en aval de la filière et ont moins de pouvoir de négociation. La future PAC se donne pour objectif d'aider les agriculteurs à se regrouper de manière à pouvoir négocier ensemble une part plus importante dans le prix final auquel nous achetons leurs produits.



La diversité européenne

La population agricole européenne a été multipliée par deux à la suite de l'entrée dans l'UE de douze nouveaux États membres entre 2004 et 2007. La PAC aide l'ensemble des vingt-sept pays européens à faire en sorte que leurs activités agricoles soient adaptées

à leur situation climatique ou géographique. Les conditions d'exercice de l'activité agricole vont d'un climat quasi arctique dans le nord, où les périodes de végétation sont courtes, à un climat subtropical dans le sud, où l'eau se fait rare. Il peut être difficile de gagner sa vie dans les régions sèches, isolées ou montagneuses. La PAC doit

s'adapter non seulement à l'évolution des besoins de la société, mais aussi aux nouvelles formes de la vie rurale, afin que tous les types d'agriculture puissent prospérer, y compris dans les zones à handicaps naturels.



Un regard tourné vers l'avenir

La PAC est une nouvelle fois l'objet d'une réforme majeure. L'ambition est de la remodeler à l'horizon 2020 et au-delà. L'objectif clé est de mettre en place des politiques plus vertes, plus justes et plus efficaces. L'agriculture européenne doit améliorer sa compétitivité sur le plan à la fois économique et écologique.



Le projet de réforme de la PAC en dix points Proposition de la Commission européenne du 12 octobre 2011

1) Des aides aux revenus mieux ciblées pour dynamiser la croissance et l'emploi

Pour mieux valoriser le potentiel agricole de l'UE, la Commission propose de soutenir le revenu des agriculteurs de façon plus juste, plus simple et mieux ciblée. L'aide de base au revenu concernera uniquement les agriculteurs actifs. Elle diminuera à partir de 150 000 euros (dégressivité) et sera plafonnée au-delà de 300 000 euros par exploitation et par an, tout en prenant en compte le nombre d'emplois créés par les exploitations. Elle sera également distribuée de façon plus équitable entre les agriculteurs, entre les régions et entre les États membres.

2) Des outils de gestion des crises plus réactifs et mieux adaptés pour faire face aux nouveaux défis économiques

La volatilité des prix est une menace pour la compétitivité à long terme du secteur agricole. La Commission propose de mettre en place des filets de sécurité plus efficaces et plus réactifs pour les filières agricoles les plus exposées aux crises (stockage privé et intervention publique) et de favoriser la création d'assurances et de fonds de mutualisation.

3) Un paiement «vert» pour une productivité à long terme et des écosystèmes préservés

Afin de renforcer la durabilité écologique du secteur agricole et de valoriser les efforts des agriculteurs, la Commission propose de consacrer 30 % des paiements directs à des pratiques permettant une utilisation optimale des ressources naturelles. Ces pratiques, simples à mettre en œuvre et efficaces du point de vue écologique, sont: la diversification des cultures; le maintien de pâturages permanents; la préservation de réservoirs écologiques et des paysages.

4) Des investissements supplémentaires pour la recherche et l'innovation

En vue de mettre en place une agriculture de la connaissance et une agriculture compétitive, la Commission propose de doubler le budget de la recherche et de l'innovation agronomique et de faire en sorte que les résultats de la recherche se traduisent dans la pratique, à travers un nouveau partenariat pour l'innovation. Ces fonds permettront d'encourager les transferts de savoirs et le conseil aux agriculteurs et de soutenir des projets de recherche pertinents pour les agriculteurs en assurant une coopération plus étroite entre le secteur agricole et la communauté scientifique.

5) Une chaîne alimentaire plus compétitive et plus équilibrée

À la base de la chaîne alimentaire, l'agriculture est très fragmentée et peu structurée. Pour renforcer la position des agriculteurs, la Commission propose de soutenir les organisations de producteurs et les organisations interprofessionnelles et de développer les circuits courts entre producteurs et consommateurs (sans trop d'intermédiaires). Par ailleurs, les quotas de sucre, qui ont perdu de leur pertinence, ne seront pas prolongés au-delà de 2015.

6) Les démarches agroenvironnementales encouragées

Les spécificités de chaque territoire doivent être prises en compte et les initiatives agroenvironnementales nationales, régionales et locales encouragées. Pour cela, la Commission propose que la préservation, la restauration des écosystèmes et la lutte contre le changement climatique ainsi que l'utilisation efficace des ressources soient deux mesures prioritaires de politique de développement rural.

7) L'installation des jeunes agriculteurs facilitée

Deux tiers des agriculteurs ont plus de 55 ans. Pour soutenir la création d'emplois et encourager les jeunes générations à s'investir dans le secteur agricole, la Commission propose de créer un nouveau soutien à l'installation accessible aux agriculteurs de moins de 40 ans, pendant les cinq premières années de leur projet.

8) L'emploi rural et l'esprit d'entreprise stimulés

Afin de promouvoir l'emploi et l'esprit d'entreprise, la Commission propose une série de mesures visant à stimuler l'activité économique dans les zones rurales et à encourager les initiatives de développement local. Par exemple, un «kit de démarrage» sera créé pour soutenir les projets de microentreprises avec un financement allant jusqu'à 70 000 euros sur une période de cinq ans. Les groupes d'action locale Leader seront renforcés.

9) Les zones fragiles mieux prises en compte

Pour éviter la désertification et préserver la richesse de nos terroirs, la Commission offre la possibilité aux États membres de soutenir davantage les agriculteurs situés dans des zones à handicaps naturels, avec une compensation additionnelle. Cette aide s'ajoutera aux autres soutiens déjà disponibles dans le cadre de la politique de développement rural.

10) Une PAC plus simple et plus efficace

Pour éviter les surcharges administratives inutiles, la Commission propose de simplifier plusieurs mécanismes de la PAC, notamment les règles de la conditionnalité et les systèmes de contrôle, sans perdre en efficacité. De plus, les soutiens aux petits agriculteurs seront également simplifiés. Pour ces derniers, un paiement forfaitaire allant de 500 à 1 000 euros par exploitation et par an va être créé. La cession de terres par les petits agriculteurs arrêtant leur activité agricole à d'autres exploitations désireuses de restructurer leurs fermes sera encouragée.



Couverture: © Thinkstock — Hemera; p. 2: © collection du ministère français de l'agriculture, © Comstock; p. 4: © Commission européenne; p. 5: © Commission européenne; p. 6: © collection du ministère français de l'agriculture; p. 7: © iStockphoto, © Photodisc; p. 8: © Thinkstock — Hemera; p. 9: © Thinkstock; p. 10: © Ingram Publishing; p. 11: © Ceja, © T. Hudson; p. 12: © iStockphoto, © iStockphoto; p. 14: © Getty Images; p. 15: © iStockphoto; p. 16: © iStockphoto; p. 17: © iStockphoto, © iStockphoto, © iStockphoto, © Commission européenne, © iStockphoto, © iStockphoto, © Getty Images, © iStockphoto, © iStockphoto; p. 18: © Getty Images; p. 19: © iStockphoto

Commission européenne

La politique agricole commune — Une histoire à suivre

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012

2012 — 20 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-79-23269-5

doi:10.2762/36298

Commission européenne

Direction générale de l'agriculture et du développement rural
<http://ec.europa.eu/agriculture/50-years-of-cap>



Office des publications

ISBN 978-92-79-23269-5



9 789279 232695

doi:10.2762/36298